

Commune de Molenbeek St-Jean
Service de l'Urbanisme
Place du Conseil
1080 BRUXELLES

V/Réf : dossier 35.132
N/Réf. : AVL/ah/MSJ-2.128/s489
Annexe : 1 dossier comprenant 1 plan

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue Dubrucq, 235 / angle rue de l'Escaut. Demande de permis d'urbanisme portant sur le changement d'affectation du rez-de-chaussée en commerce.

Suite à votre courrier du 3 novembre 2010 sous référence, réceptionné le 8 novembre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 17 novembre 2010.

Ce dossier fait suite à la demande de permis d'urbanisme pour la construction de cet immeuble d'angle, examinée par la CRMS en sa séance du 7 novembre 2007.

En raison d'un manque de personnel, la C.R.M.S. n'a pas été à même de traiter la présente demande dans le détail. Elle observe que, bien que situées dans la zone de protection des anciens établissements Besse / Méli situés rue de l'Escaut, les susdites interventions seront à peine visibles depuis ce bien et modifieront peu son contexte. Par conséquent, elle considère que la présente demande relève plutôt d'un examen urbanistique que patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f.f.

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme S. Valcke) / A.A.T.L. – D.U. (M. F. Timmermans)